

COMMUNICATIONS **OFFICIELLES**

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading

COMITE DE MANAGEMENT

A sa réunion du 29 novembre le Comité de Management a entendu un rapport de Gordon Munday sur les nouveaux progrès des travaux du Groupe Politique du Personnel. Ce Groupe a examiné les procédures pouvant être employées, d'une part, dans l'élaboration et l'adoption de politiques du personnel, et d'autre part, dans la mise en oeuvre et le contrôle de l'application de ces politiques. Il a également été procédé à une première présentation d'un système d'appréciation du personnel pouvant être mis en pratique. Les idées du Groupe sur ce sujet, après une large discussion, serviront de base à une proposition finale qui sera présentée au Comité de Management.

Le Directeur général a dirigé une discussion sur les implications de l'inévitable augmentation du budget du personnel qui se produira au début des années 90 lorsque les contributions convenues de l'Organisation au titre des trois premières étapes, et également de la quatrième, du régime complémentaire des pensions du CERN commenceront à produire leur effet. Cette augmentation devra être financée d'une façon acceptable dans le cadre du budget global.

Concernant l'examen du personnel pour 1985, le nombre de promotions doit être maintenu au niveau de 1984 (y compris les promotions au mérite). De plus, pour rendre spécialement hommage au travail du personnel de l'ensemble du CERN qui a contribué aux succès ayant valu le prix Nobel, il a été décidé de doubler le nombre des «primes pour services exceptionnels» à accorder cette année dans toutes les Divisions et tous les Départements.

Le Directeur de l'Administration a présenté un rapport sur les actions entreprises actuellement pour normaliser la situation des firmes travaillant sur le domaine de l'Organisation. Toutes les firmes seront traitées sur un pied d'égalité et la fin des actions nécessaires est prévue pour avril/juin 1985. Les baraquements appartenant aux firmes n'ayant aucun contrat sont actuellement enlevés du site. Le Directeur général a souligné l'importance de cette action et demandé une coopération totale.

Giorgio Brianti a communiqué les dernières nouvelles concernant les performances enregistrées au cours de l'actuelle période d'exploitation du collisionneur proton-antiproton. Par rapport à la même période de l'année dernière, la «luminosité intégrée» (qui constitue le critère du physicien pour la mesure du rendement de la machine) a augmenté d'un facteur 2,5. Cette excellente performance fait bien augurer de la continuité du flux des résultats de physique fournis par le collisionneur.

MANAGEMENT BOARD

At its meeting on 29 November, the Management Board heard from Gordon Munday on the further progress of the work of the Staff Policy Group. The Group has reviewed the possible procedures in formulating and deciding upon staff policies, and in implementing and monitoring their application. There was also a first presentation of a possible staff appraisal scheme. The Group's ideas on this subject will, after a wide discussion, form the basis for a final proposal to the Management Board.

The Director-General led a discussion on the implications of the inevitable rise in the personnel budget which will happen in the early years of the 1990s when the agreed contributions of the Organization to the first three and also the fourth step of the complementary scheme of CERN Pensions begin to have effect. This rise will have to be absorbed in an acceptable way within the global budget.

Concerning the staff review for 1985, the number of promotions is to be held at the 1984 level (including merit promotions). In addition, as a special tribute to the work of the staff throughout CERN which contributed to the Nobel Prize achievements, it was decided to double the number of 'exceptional performance awards' to be given in all the Divisions and Departments this year.

The Director of Administration reported on the actions presently being undertaken to normalize the status of contracting firms on the Organization's premises. All firms will be treated on an equal footing and the end of the necessary actions is foreseen for April/June 1985. Barracks belonging to firms who have no contract are being removed from the site. The Director-General stressed the importance of this action and asked for full cooperation.

Giorgio Brianti communicated the latest news on the performance of the present run of the proton-antiproton collider. Compared to the same period of time last year, the 'integrated luminosity' (which is the physicist's yardstick for measuring machine performance) is up by a factor of two and a half. This excellent performance bodes well for a continuing flow of physics results from the collider.

QUOTAS DE PROMOTIONS POUR 1985

Les directives générales à suivre pour l'examen du personnel et des postes du CERN en 1985, précisées dans le Bulletin hebdomadaire no 43/84, indiquaient que les nombres de promotions par Division et Département seraient communiquées ultérieurement.

A sa réunion du 29 novembre 1984, le Comité de Management a approuvé la répartition suivante des nombres de promotions qui seront pris comme référence pour l'année 1985 :

Div./Depart.	Quota
DD	15
DG	3
DOC	7
EF	20
EP	23
FI	10
LEP	26
MI	2
PE	5
PS	27
SB	25
SPS	27
TH	0
TIS	10
Total	200

Département du Personnel
Tél. 2635

Personnel Department
Tel. 2635

ACCES PENDANT LES VACANCES DE FIN D'ANNEE

Afin de prévoir les mesures de sécurité appropriées, les Divisions/Départements sont invités à informer les Pompiers du TIS, par écrit, des travaux prévus pour la période allant du 22 décembre 1984 au 1^{er} janvier 1985 inclus. Ceci est important surtout quand il s'agit de travaux à faire par des entreprises.

Comme par le passé, les formalités pour l'accès du site pendant les vacances de fin d'année seront les suivantes :

- **Les membres du personnel** (c'est-à-dire tous ceux ayant un contrat avec le CERN) seront admis après vérification de leur identité. L'un des documents suivants doit être présenté au gardien de l'entrée : carte de légitimation CERN (suisse ou française); attestation établie par le Département du Personnel; carte d'accès.
- **Les employés des entreprises** seront admis sur présentation de leurs cartes d'accès.
- **Les visiteurs accompagnés par des membres du personnel** seront admis pendant la journée; les membres du personnel accompagnants seront responsables de leur sécurité.

Groupe de Réception
Tel. 2152

PROMOTIONS QUOTAS FOR 1985

In Weekly Bulletin No 44/84 the general guidelines to be pursued for the staff review in 1985 were described, and it was stated that the promotion numbers by Division and Department would be announced at a later date.

At their meeting on 29 November 1984 the Management Board approved the following distribution, which will be used as the reference basis for 1985 :

ACCES DURING YEAR-END HOLIDAYS

In order that appropriate safety measures may be foreseen, Division/Departments are invited to inform the TIS Fire Brigade, in writing, of work scheduled for the period 22 December 1984 to 1 January 1985 inclusive. This is particularly important with regard to work to be carried out by contractors.

As in previous years, the arrangements for access to the site during the year-end holidays will be as follows :

- **Members of the personnel** (i.e. all those with a CERN contract) will be admitted after verification of their identity. One of the following documents should be presented to the guard at the entrance : CERN 'carte de légitimation' (Swiss or French) : attestation issued by Personnel Department : access card.
- **Contractors' employees** will be admitted upon presentation of their access cards.
- **Visitors accompanied by members of the personnel** will be admitted during the daytime. The accompanying members of the personnel will be responsible for their safety.

Reception Group
Tel. : 2152